

Extrait du registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juin 2016

**Président : François de MAZIÈRES** (sauf délibérations n°2016-06-02)

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD (sauf délibérations n°2016-06-16 à 26 – pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON (sauf délibérations n°2016-06-13 à 26 – pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Dorothee BILGER (sauf délibération n°2016-06-19), M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02 – pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL (sauf délibération n°2016-06-13), Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations n°2016-06-23 à 26), M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN,

**Absents excusés :**

M. Guy-Michel BEROCHE a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER,  
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,  
Mme Florence NAPOLY a donné pouvoir à Mme Laurence AUGERE,  
Mme Corinne BEBIN a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,  
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,  
M. Frédéric BUONO-BLONDEL,  
M. Erik LINQUIER,  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,  
Mme Marie DENAISON,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 20 juin 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 29 juin 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre : Réalisation d'une étude de circulation sur le canton de Saint-Cyr-l'École.**

**Convention de financement entre le conseil départemental des Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

□ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu l'article L.5216-5 I al 2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la précédente délibération n°2009-11-09 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc du 24 novembre 2009 portant sur l'approbation du lancement d'une étude globale de circulation sur le canton de Saint-Cyr-l'Ecole ;

Vu le marché à bons de commande n°2012-502 d'études pour les opérations routières importantes d'investissement du département des Yvelines avec les bureaux d'études Egis et Alyce Sofreco, pour l'année 2013, renouvelable en 2014, 2015 et 2016 ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable de la commission déplacements du 17 mai 2016.

- 
- Les communes de Saint-Cyr-l'Ecole, Fontenay-le-Fleury, Bois d'Arcy et Versailles sont concernées par plusieurs projets de développement urbain. Ainsi, différentes zones d'aménagement concerté (ZAC) sont programmées sur un secteur qui connaît déjà des difficultés de circulation.

Dans ce contexte, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et le département des Yvelines (CD78) se sont associés pour rechercher les solutions de nouvelles infrastructures routières permettant à la fois de résoudre ces difficultés et d'absorber le trafic supplémentaire généré par ces futurs quartiers.

Ainsi, plusieurs études sur le canton de Saint-Cyr-l'Ecole (étude globale de circulation et étude de définition du réseau viaire) ont été réalisées conjointement par le département des Yvelines et Versailles Grand Parc entre 2010 et 2014. Elles ont permis de démontrer que certains aménagements de voirie étaient en mesure de faciliter les conditions de circulation sur le canton à l'horizon 2020.

- Le département des Yvelines et Versailles Grand Parc souhaite aujourd'hui approfondir ces études en en élargissant le périmètre et en modélisant des conditions de circulation à horizon 2030, dans le cadre d'une nouvelle étude de circulation.

Son objectif consiste à réaliser un nouveau modèle de trafic calé sur une aire d'étude élargie et intégrant une mise à jour des hypothèses d'urbanisation pour un horizon actuel et un horizon 2030.

Ce nouveau modèle sera ensuite utilisé pour tester les projets d'infrastructures routières définis ci-dessous :

- la bretelle d'accès A12/RD7 située sur la commune de Bailly, pour laquelle le département des Yvelines souhaite constituer un dossier d'instruction à l'attention des services de l'Etat,
- la liaison RD11/RD135 située sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole (suivant différents tracés),
- la RD7bis située sur les communes de Saint-Cyr-l'Ecole et Versailles,
- la mise en place de solutions pour améliorer les conditions de circulation sur la RD127, située sur la commune de Bois d'Arcy, entre la RD11 et l'avenue Jean Jaurès.

Ainsi, l'impact de ces aménagements sera étudié dans le cadre de plusieurs scénarii :

- o l'utilité du contournement Nord de Saint-Cyr ayant déjà été démontrée dans le cadre des études antérieures, cet aménagement sera intégré dans le scénario de base. Son impact en termes de trafic sera défini et actualisé à l'horizon 2030 ;
- o les impacts des différents scénarii d'aménagements routiers seront également étudiés au niveau de la route de Fontenay / Chemin de Bailly située sur les communes de Noisy-le-Roi, Bailly et Fontenay-le-Fleury. Cet axe, parallèle à l'A12, constitue une alternative pour rejoindre la RD307 au nord et la RD11 au sud, un « trafic de shunt » actuellement constaté sur ces communes.

Cette étude, sous maîtrise d'ouvrage du département des Yvelines, sera confiée aux bureaux d'études Egis et Alyce Sofreco dans le cadre d'un « marché à bons de commande d'études pour les opérations importantes d'investissement du département des Yvelines ».

L'étude sera pilotée conjointement par le département des Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

La durée prévisionnelle de l'étude est de trois mois, pour un coût estimé à 56 238, 61 € HT, soit 67 486,33 € TTC. Le département des Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'engagent à financer respectivement 50 % du coût prévisionnel de l'étude, soit 33 743,165 € TTC chacun.

Une convention de financement entre le département des Yvelines et Versailles Grand Parc, objet de la présente délibération, définit les conditions de réalisation et de financement de l'étude.

Des comptages de trafic seront réalisés pour l'actualisation du modèle de trafic.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre approbation :

-----  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,  
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'approuver la convention de financement entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et le conseil départemental des Yvelines pour la réalisation d'une étude de circulation sur le canton de Saint-Cyr-l'Ecole dont le financement est réparti à hauteur de 50% pour chacune de parties ;*
- 2) *d'autoriser M. le Président, ou son représentant à signer cette convention et tout acte y afférent ;*
- 3) *d'imputer les dépenses correspondantes, soit 33 743,165 €, sur les crédits du budget de l'exercice en cours, au « charges à caractère général », nature : 617 : « études et recherches », fonction 815 : « transports urbains ».*

-----  
*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.*

*Nombre de présents : 73*

*Nombre de pouvoirs : 6*

*Nombre de suffrages exprimés : 79 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix  
est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés  
(1 voix contre de M. Simeoni)*

Pour le Président,

Par délégation,



**Olivier BERTHELOT**

Directeur général des services





# Contrôle de Légalité

## Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016\_06\_14

**Résumé de l'acte** : Réalisation d'une étude de circulation sur le canton de Saint-Cyr l'Ecole. Co...

**Date de décision** : 27/06/2016

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 8.7. Transports

**Rédacteur** : Armelle Salvador

**AR reçu le** : 29/06/2016 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20160627-2016\_06\_14-DE

### Pièces jointes :

2016-06-14 - Etude de circulation St-Cyr CD78 et CAVGP.pdf

2016-06-14 annexe.pdf

### Historique :

29/06/2016 17:21:23	Reçu	Armelle Salvador
29/06/2016 17:22:44	En cours de transmission	
29/06/2016 17:23:28	Transmis en Préfecture	
29/06/2016 17:25:44	Accusé de réception reçu	

